Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_054-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Anne TESSIER-PETARD, Philippe TREMOUREUX, Nathalie LE BOULICAUT, Yann JOUBIOUX, Brigitte LE GALO, Odile DELACROIX-HOCHET, Rémi AMAR, Nathalie COURTRAI, Marie-Dominique JACQUIS, Dimitri TOQUET, Christian LE MENACH
Etaient absents excusés Mme Brigitte LE GALO qui a donné procuration à Mme Anne TESSIER-PETARD, Mme Odiel DELACROIX-HOCHET qui a donné procuration à Mme Nathalie LE BOULICAUT, M Dimitri TOQUET qui a donné procuration à Mme Marie-Dominique JACQUIS, M Christian LE MENACH qui a donné procuration à M Philippe TREMOUREUX

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents :7 Votants : 11
Secrétaire de séance : Yann JOUBIOUX

Délibération n°2025-12 / 054– Fixation des tarifs communaux pour l'année 2026

Rapporteur : M TREMOUREUX

Il est rappelé que, conformément aux obligations réglementaires et à la bonne gestion communale, les tarifs des services municipaux doivent être révisés annuellement.

Après présentation des propositions tarifaires, les tarifs applicables à compter du **1er janvier 2026** sont détaillés ci-après.

Tarifs cimetières 2026
(inchangés par rapport à 2025)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_054-DE

Désignation	Tarifs 2025
Concessions	
10 ans	160
15 ans	215
30 ans	430
Redevances	
Caveau provisoire - occupation par cercueil par nuit	16
Colombarium	
10 ans	320
15 ans	430
30 ans	750
Cavurnes	
10 ans	160
15 ans	215
30 ans	430

Tarifs de droit de place du marché
(Inchangés par rapport à 2025)

Tarifs marché journalier	Tarifs
Commerçant à l'année	0,60€/ml
Commerçant saisonnier	1,00€/ml
1 prise électrique	1,65 €
2 prise électrique	2,10 €
Tarifs marché forfaitaire	tarifs au semestre
Le mètre linéaire sans énergie	16,50 €
Le mètre linéaire + 1 prise	51,50 €
Le mètre linéaire + 2 prises	66,50 €

Il est prévu une exonération des droits de place allant du 1er vendredi du mois d'octobre (inclus) au vendredi suivant le lundi de Pâques (non inclus).
L'objectif étant d'encourager les commerçants à venir dans la commune en période hivernale.

Tarifs soumis à quotient familial

Cantine
(inchangé par rapport à 2025)

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS sans aide de l'État	AIDE de l'État	TARIFS avec l'aide de l'État
QF 1	QF <1000 €	4 €	3 €	**1.00 €**
QF 2	1001< QF <1150€	4,15 €	0 €	**4,15 €**
QF 3	1151< QF < 1250€	4,25 €	0 €	**4,25 €**
QF 4	1251< QF <1500€	4,55 €	0 €	**4,55 €**
QF 5	QF > 1500 €	4,95 €	0 €	**4,95 €**
En cas de repas non réservé : 2€ en plus du prix du repas				
En cas d'absence non justifié de l'enfant : le prix du repas				

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_054-DE

Garderie
(inchangé par rapport à 2025)

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	Prix par ¼ d'heure
QF 1	QF <500 €	0.45€
QF 2	500≤ QF <1000€	0.50€
QF 3	1000≤ QF <1500€	0.55€
QF 4	QF > 1500 €	0.60€
Goûter : 0.55€ en plus du ¼ d'heure *		
Goûter non réservé ou réservé mais enfant absent non justifié : 5€ en plus du ¼		
Majoration au-delà de 18h30	10€ + le prix du ¼ entamé suivant le QF	

Tarifs de reprographie
(inchangé par rapport à 2025)

Nombre de pages	Noir et blanc (A4)	Couleur (A4)
1 à 5 pages	Gratuit	Gratuit
6 à 49 pages	0,20 € par page	0,40 € par page
50 pages et plus	0,15 € par page	0,30 € par page

Nombre de pages	Noir et blanc (A3)	Couleur (A3)
1 à 5 pages	Gratuit	Gratuit
6 à 49 pages	0,30 € par page	0,50 € par page
50 pages et plus	0,25 € par page	0,40 € par page

Pour les associations domiciliées sur le territoire communal ("associations arméloises") bénéficient d'un forfait annuel gracieux de :

- **100 pages en noir et blanc (A4)** ou
- **50 pages en couleur (A4)**

Au-delà de ce forfait annuel, les impressions sont facturées au tarif en vigueur prévu ci-dessus.

Sont exclues du présent tarif et restent gratuites :

- les copies de documents délivrés par la Mairie à la demande d'un usager (actes d'état civil) lorsque la délivrance est gratuite selon la réglementation en vigueur ;
- toute prestation relevant d'une convention particulière ou d'une décision contraire du Conseil municipal.

Tarifs location des salles municipales 2025
(inchangé par rapport à 2025 sauf création de tarifs pour la nouvelle salle)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_054-DE

Par jour en €	Location aux associations de la communes	locations aux résidents de la communes *	Locations aux non résidents et associations extérieures à la communes	Options	Cautions
Salle Marie Le Franc	<u>En semaine :</u> Gratuit (sauf si billeterie : 145€)	1/2 jour : 165€	1/2 jour : 330€	Gradins : 215€ Audio / vidéo / micros : 110€	Base : 535€ Base + option : 830€
	<u>En week-end :</u> 2 gratuités annuelles (sauf si billeterie :	1 jour : 295€ 2 jours : 470€	1 jour : 590€ 2 jours : 945€		
	la salle MLF se loue équipée de tables et chaises. La cuisine est équipée de frigos pro, fours pros, plaques de cuissons, micro- La salle est équipée de sanitaire hommes et femmes et d'une table à langer la salle est équipée d'un vidéo projecteur La salle dispose de vaisselle dans la cuisine pour un nombre limité de 50 personnes La salle dispose d'un accès wifi public				
Jardin de la Mairie	Gratuit en semaine sauf si billetterie : 110€	1/2 jour : 110€	1/2 jour : 215€		
	Pour des manifestations engendrant pas de dégradation de l'environnement Heure limite d'utilisation : 22h le jardin de la mairie dispose d'une alimentation électrique il est accessible par une voiture ou camionnette pour la dépose de matériel Accès possible aux sanitaires de la salle MLF sous conditions				
Salle Quistinic	<u>En semaine :</u> Gratuit	1h : 10 €	1h : 20 €	Location vidéoprojecteur : 1/2 jour : 40€ 1 jour : 65€	Base : 110€ caution avec vidéoprojecteur : 320€
	<u>En week-end :</u> 2 gratuités annuelles (sauf si billeterie : 135€	1/2 jour : 35 € 1 jour : 50€ 2 jours : 95€	1/2 jour : 65 € 1 jour : 95€ 2 jours : 190€		
	La salle Quistinic se loue équipée de chaises et de tables la salle dispose de wc la salle est équipée d'un vidéo-projecteur la salle est accessible en wifi				
Salle Bailleron	<u>En semaine :</u> Gratuit	1h : 10 €	1h : 20 €	Location vidéoprojecteur : 1/2 jour : 40€ 1 jour : 65€	Base : 110€ caution avec vidéoprojecteur : 320€
	<u>En week-end :</u> 2 gratuités annuelles (sauf si billeterie : 135€	1/2 jour : 35 € 1 jour : 50€ 2 jours : 95€	1/2 jour : 65 € 1 jour : 95€ 2 jours : 190€		
	La salle Bailleron se loue équipée de chaises et de tables la salle est équipée d'un vidéo-projecteur la salle est accessible en wifi				

Tarifs des mouillages

(inchangé par rapport à 2025 sauf pour les professionnels)

MOUILLAGES : tarifs annuels pour les plaisanciers 2026

Catégorie	LONGUEUR HT	ÉchouageTarif 2025	Eaux Profondes
A	- de 4,50 m	352 €	387 €
B	4,50 à 4,99 m	389 €	428 €
C	5,00 à 5,49 m	428 €	492 €
D	5,50 à 5,99 m	468 €	538 €
E	6,00 à 6,49 m	509 €	611 €
F	6,50 à 6,99 m	551 €	662 €
G	7 à 7,49 m	595 €	743 €
H	7,50 à 7,99 m	639 €	799 €
I	8 à 8,49 m	685 €	890 €
J	8,50 à 8,99 m	731 €	951 €
K	9 à 9,49 m	779 €	1 052 €
L	9,5 à 9,99 m	828 €	1 118 €
M	10 à 12 m	992 €	1 388 €
N	+ de 12 m	1 235 €	1 729 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_054-DE

Pour les mouillages des professionnels

Concernant les tarifs professionnels, nous proposons de créer un contrat « Professionnels de la Mer » avec un tarif forfaitaire pour 2026 de :

- 450 € pour les bateaux de moins de 6,00 mètres.
- 750 € pour les bateaux à partir de 6,00 mètres.

Ce tarif 2026 est garanti sur 3 ans, avec une indexation annuelle sur la base de l'indice TP02.
L'indice TP02 initial est celui du mois de septembre 2025 (135,7, source INSEE).
L'indice TP02 est celui retenu par la DDTM pour l'indexation de la redevance d'occupation du territoire maritime.

Pour les zones de plates : 60€ /an

MOUILLAGES : TARIFS SAISONNIERS 2026

Zone du Passage

DE JUIN à SEPTEMBRE

TAILLE	JOURNEE	SEMAINE	14 JOURS	MOIS
MOINS DE 4,50m	11 €	61 €	121 €	198 €
DE 4,50m à 6,49m	14 €	75 €	150 €	242 €
DE 6,50m à 7,99m	18 €	108 €	216 €	360 €
DE 8,00m à 9,99m	25 €	138 €	275 €	450 €
DE 10,00m à 12,00m	33 €	169 €	338 €	559 €

D'AVRIL à MAI
DU 1er OCTOBRE AU 31 MARS

TAILLE	JOURNEE	SEMAINE	14 JOURS	MOIS
MOINS DE 4,50m	11 €	33 €	66 €	110 €
DE 4,50m à 6,49m	14 €	46 €	86 €	138 €
DE 6,50m à 7,99m	18 €	60 €	120 €	198 €
DE 8,00m à 9,99m	25 €	75 €	150 €	250 €
DE 10,00m à 12,00m	33 €	91 €	195 €	312 €

Zones de Corn Bihan / Lasné / Tascon

DE JUIN à SEPTEMBRE

TAILLE	JOURNEE	SEMAINE	14 JOURS	MOIS
MOINS DE 4,50m	11 €	55 €	110 €	176 €
DE 4,50m à 6,49m	14 €	69 €	132 €	219 €
DE 6,50m à 7,99m	18 €	96 €	192 €	324 €
DE 8,00m à 9,99m	25 €	125 €	238 €	400 €
DE 10,00m à 12,00m	33 €	143 €	286 €	481 €

D'AVRIL à MAI
DU 1er OCTOBRE AU 31 MARS

TAILLE	JOURNEE	SEMAINE	14 JOURS	MOIS
MOINS DE 4,50m	11 €	33 €	61 €	99 €
DE 4,50m à 6,49m	14 €	46 €	81 €	127 €
DE 6,50m à 7,99m	18 €	59 €	108 €	180 €
DE 8,00m à 9,99m	25 €	75 €	138 €	225 €
DE 10,00m à 12,00m	33 €	91 €	169 €	273 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_054-DE

Après en avoir délibéré les membres du Conseil :

- **Approuve** les tarifs tels que définis ci-dessus au 1er janvier 2026

Adoptée à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 16/12/2025
La Maire
Anne TESSIER-PETARD

Secrétaire de séance
Yann JOUBIOUX

